



École Départementale de Spéléologie et de Canyonisme du CDS 83 :

Rappel TARIFS et CONDITIONS.

Chaque élève doit s'inscrire dans un club spéléo de son choix. L'inscription au club comprenant :

- L'adhésion au club spéléo (montant fixé par le club),
- La licence fédérale FFS incluant l'assurance « Responsabilité Civile » (31,50€ en 2016),
- L'assurance fédérale « Individuelle Accident » option 1 (8€ en 2016),

Le montant de l'inscription à l'EDSC83 est fixé à 150€ par an (D'octobre à juin).

Ne sont pas compris : Les stages et les camps de plus d'une journée.

Une participation pourra être demandée pour le carburant.

Le dossier doit comprendre :

- ✓ Les trois feuilles du dossier d'inscription, signées et complétées (En aucun cas, la mise en forme de ce dossier ne doit être modifiée).
- ✓ Le règlement intérieur signé par les responsables légaux et l'adhérent.
- ✓ Le certificat médical.
- ✓ Le ou les chèques correspondant à l'inscription à l'EDSC. (A l'ordre du club)

PRÉCISIONS :

1 : Le paiement de l'adhésion à l'EDSC peut être fait en 2 ou 3 chèques, donnés en même temps, avec la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque.

2 : Le paiement de la participation à un camp peut être fait en 2 ou 3 chèques, donnés en même temps, avec la date d'encaissement souhaitée au dos.

3 : Assurance Fédérale FFS « Individuel Accident » très fortement conseillée (8€ pour 2017).

Sinon, joindre :

3-1 : Le document : « Attestation pour la prise d'une assurance différente de celle proposée par la FFS (Fédération Française de spéléologie) » remplie et signée.

3-2 : L'attestation d'assurance fournie par votre assureur.

4 : Obligatoire pour le club et l'EDSC. Pensez donc à le photocopier pour les deux dossiers.

Contact :

Chantal BALSSA Tél : 06-69-30-26-00
Laure MATTEOLI Tél : 06-88-33-74-13
Josette MATTEOLI Tél : 06-62-54-19-56

Mail : talchan@club-internet.fr
Mail : laurematteoli@hotmail.com
Mail : josette.matteoli@gmail.com